

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXXVIII, n° 54
Bruxelles, décembre 1962.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXXVIII, n° 54
Brussel, december 1962.

CONTRIBUTION
A L'ETUDE DES DIPTERES MALACOPHAGES

I. — *Sciomyzidae* nouveaux ou peu connus
d'Afrique du Sud et de Madagascar,

par Jean VERBEKE (Bruxelles).

(Avec cinq planches hors texte.)

La collection de *Sciomyzidae* du Natal Museum, dont l'étude nous fut confiée par le Dr. B. R. STUCKENBERG, s'est révélée particulièrement intéressante, tout d'abord par la présence d'une remarquable espèce nouvelle du genre *Salticella* ROBINEAU-DESVOIDY et de deux autres formes inédites, ensuite par le fait qu'elle contient des représentants de quatre sous-familles dont celle des *Salticellinae* est nouvelle pour la faune éthiopienne.

Le parfait état de conservation des matériaux et la présence de plusieurs espèces qui nous étaient encore peu connues, nous ont permis de compléter certaines diagnoses antérieures.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'égard du Dr. B. R. STUCKENBERG, qui nous a fait l'honneur de nous envoyer la présente collection.

Les descriptions originales de tous les *Sciomyzidae* éthiopiens décrits jusqu'en 1950 ont été intégralement reproduites dans notre révision de cette famille (J. VERBEKE, 1950). Les descriptions originales des espèces décrites plus récemment se retrouvent dans une série de publications ultérieures (G. STEYSKAL & J. VERBEKE, 1956; J. VERBEKE, 1956, 1961, 1962). Quelques spécimens appartenant au Musée royal de l'Afrique Centrale (Tervuren) et au Musée de Vienne ont été cités dans la présente note.

SALTICELLINAE.

Genre *Salticella* ROBINEAU-DESVOIDY.
(Pl. I à IV.)*Salticella stuckenbergi* n. sp.
(Pl. I, fig. 1; Pl. II; Pl. III, fig. 6.)

Cette très belle et remarquable espèce éthiopienne, dont sept spécimens ont été capturés dans le Basutoland, se distingue de l'espèce paléarctique *S. fasciata* MEIGEN par un grand nombre de caractères essentiels. C'est la seconde espèce du genre *Salticella* qui nous soit connue et c'est la seconde également rapportée du continent africain.

La structure de l'appareil génital mâle et les appendices du neuvième tergite recèlent des différences très marquées entre les deux espèces (Pl. II à IV). Pourtant nous les considérons comme congénériques, principalement en raison de la segmentation quasi identique du postabdomen mâle (Pl. II, fig. 5; Pl. IV, fig. 10). Cette segmentation, qui représente une phase assez primitive de la circumversion du neuvième tergite, révèle une certaine parenté du genre *Salticella* avec la sous-famille des *Sciomyzinae* (J. VERBEKE, 1950).

Les diverses formes décrites de la région paléarctique et en particulier *S. maculipes* RONDANI, citée par P. SACK (1939) comme espèce distincte, doivent être considérées comme spécifiquement identiques et tous les noms autres que celui de *Meigen* (1830), comme synonymes.

L'aire de distribution de *S. fasciata* s'étend sur toute l'Europe centrale et méridionale ainsi que sur l'Afrique du Nord. Le long des côtes de l'Atlantique elle remonte vers le Nord jusqu'en Irlande et le Sud de l'Angleterre. Sur le continent, la limite septentrionale de sa répartition semble se situer au Calvados, en France.

Salticella fasciata paraît plus fréquente en Europe méridionale et centrale; elle a été signalée de l'ouest et du midi de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, de l'Autriche et de la Hongrie; en Afrique du Nord, A. Soos (1958) la mentionne de la Tunisie et de l'Algérie. La larve de *S. fasciata* vit aux dépens de *Gastropodes* terrestres et il est probable qu'on découvrira des mœurs analogues chez notre espèce éthiopienne.

Nous reproduisons ci-après les principaux caractères différentiels de *S. stuckenbergi* n. sp. et de *S. fasciata* MEIGEN.

S. stuckenbergi n. sp. :

Grande espèce d'un brun rougeâtre, plus sombre sur le mesonotum qui est dépourvu de grandes taches, mais dont les flancs sont marqués

d'une large strie blanchâtre bordée de brun foncé; l'abdomen uniformément brunâtre, la pilosité des sternites allongée (Pl. II, fig. 4). Chétotaxie : deux soies orbitales et deux soies sternopleurales. Aile : cellule basale cubitale prolongée en pointe très mince sur la nervure anale (Pl. I, fig. 1), en partie entrecoupée par un pétiole de la deuxième nervure cubitale; nervures transverses non ombrées. Antennes à troisième article ovaire-long, le deuxième nettement raccourci. Pattes : fémurs antérieurs garnis d'une tache noire, ronde et luisante, sur la face postérieure, dans les deux sexes.

Dimorphisme sexuel très prononcé dans la pilosité des hanches et des trochanters postérieurs ainsi que dans la chétotaxie, la conformation et la coloration des fémurs. Taille du mâle plus forte que celle de la femelle.

Caractères du mâle : la pilosité des hanches plus dense et allongée, laineuse et frisée, celle des hanches antérieures allongée en pinceau; fémurs postérieurs très fortement épaissis, garnis d'une tache noire postérieure et d'une strie brune allongée antérieure, la pilosité ventrale dense, épineuse dans la partie basale, la moitié apicale dépourvue de spinules allongées; fémurs antérieurs également dépourvus de spinules ventrales; fémurs et tibias médians portant une pilosité frisée allongée, antéro-interne.

Caractères de la femelle : les fémurs postérieurs sont dépourvus de taches noires autres que les apicales, mais portent, dans leur moitié apicale, deux rangées de spinules ventrales allongées. La pointe de la cellule cubitale est un peu moins allongée.

S. fasciata MEIGEN :

Espèce de taille moyenne, mesurant 8-10 mm de longueur; teinte générale jaune grisâtre, à fond rougeâtre; le mésonotum ayant deux stries longitudinales cendrées et deux rangées de taches brunes plus ou moins distinctes; en plus parfois deux taches submédianes antérieures et toujours une grande tache brune latérale entre les soies supra- et intralaires; le centre du scutellum dépourvu de pruinosité, la dépression notopleurale plus claire et la partie supérieure des pleures reluisante. Le métanotum et les tergites 1 à 5 largement couverts de pruinosités cendrées, plus prononcées chez la ♀.

Chétotaxie : une soie orbitale et une sternopleurale. Aile : le prolongement de la cellule basale cubitale moins allongé et plutôt triangulaire, cette dernière non entrecoupée par une nervure vestigiale; une ombre brune autour de la nervure transverse *r-m* et à l'intersection de la nervure médiane et de la transverse postérieure; cette dernière droite (Pl. I, fig. 2).

Antennes à troisième article subrectangulaire, une fois et demi plus long que le deuxième; ce dernier non raccourci. Pattes rougeâtres, les fémurs plus ou moins fortement tachetés et quelquefois marqués de taches sombres, d'ailleurs fort variables, sur la face antérieure aux fémurs antérieurs et la face postérieure aux fémurs postérieurs; chez la forme *maculipes* les fémurs postérieurs ont une tache subapicale sombre très nette.

Dimorphisme sexuel prononcé dans l'épaississement des fémurs antérieurs et postérieurs ainsi que dans la conformation et la pilosité des trochanters postérieurs.

Caractères du mâle : la pilosité quelque peu allongée et frisée des hanches s'étend sur le bas du sternopleure, mais elle est beaucoup moins développée que dans notre espèce nouvelle. Les fémurs postérieurs très fortement épaissis, pourvus d'une double rangée de spinules ventrales allongées, dans leur moitié apicale; fémurs antérieurs avec une seule rangée antérieure de spinules ventrales; la pilosité des fémurs peu développée. Trochanters postérieurs épaissis et coudés, portant une brosse de cils courts et serrés. Les segments génitaux sont entièrement d'un jaune-rougeâtre.

Caractères de la femelle : fémurs antérieurs et postérieurs moins fortement épaissis, mais également tachetés et portant les mêmes spinules ventrales que chez le mâle.

La segmentation du postabdomen révèle les mêmes caractères essentiels que chez *S. stuckenbergi* n. sp., mais le segment complexe 6-8 est moins allongé, plus court que le neuvième tergite, tandis qu'il est plus long que ce dernier dans notre espèce nouvelle (Pl. II à IV). La structure de l'appareil génital mâle et les appendices du neuvième tergite sont par contre nettement différents d'une espèce à l'autre; les forceps sont symétriques chez *S. stuckenbergi*, tandis qu'ils sont asymétriques chez *S. fasciata* (Pl. III, fig. 6 et 7).

Description de *Salticella stuckenbergi* n. sp.

Front rougeâtre; bande médiane peu distincte, seulement marquée par une très faible dépression et l'absence de pilosité, mais se prolongeant en pointe jusqu'à la marge antérieure du front; deux soies orbitales supérieures; les soies ocellaires assez distinctes, un peu plus faibles que les orbitales. Soies postocellaires, verticale interne et verticale externe longues. Lunule partiellement découverte. Partie centrale de l'occiput et partie occipitale de l'œil bordées de pruinosité argentée. Quelques cils postoculaires courts et une pilosité plus longue mais très éparse sur le restant de l'occiput. Une expansion occipitale peu marquée mais visible; parafaciaux ou gênes très larges, avec quelques cils microscopiques dans le bas; une grande tâche générale veloutée au niveau des antennes et une seconde au centre; face concave; le tout d'un jaune rougeâtre couvert d'une pruinosité soyeuse jaunâtre-argenté.

Palpes rougeâtres plus ou moins rembrunis vers l'apex; trompe brunâtre. Antennes à deux premiers articles rougeâtres, le troisième brunâtre; ce dernier un peu allongé, environ quatre fois aussi long que la longueur moyenne du deuxième (face externe); chète brun à villosité très courte.

Mesonotum d'un brun foncé uniforme, très finement ponctué par une auréole plus foncée à l'insertion de la pilosité; celle-ci courte et homogène,

absente au centre du scutellum. La bande notopleurale blanchâtre s'étend de la base de l'aile jusqu'en avant du calus huméral. Chétotaxie : une humérale, deux notopleurales, une présuturale, toutes fortes; une supra-alaire un peu moins longue et deux postalaires; une dorsocentrale et une acrosticale préscutellaires, la dernière un peu réduite; deux scutellaires, la basale très distante de l'apicale et un peu moins forte. Pas de soie propleurale, mais deux sternopleurales; la pilosité sternopleurale allongée et frisée dans le bas chez le ♂. La coloration des pleures comme décrite ci-dessus.

Pattes jaunâtres à rougeâtres, leur pilosité et pigmentation comme décrites ci-dessus. Signalons encore que les fémurs antérieurs et postérieurs portent une rangée unique de 5-6 cils dorsaux (♂ ♀), que les fémurs postérieurs présentent une tache noire sur les deux faces, antérieure et postérieure (♂ ♀) et que les tibias III offrent un anneau apical noir (♂ ♀) et une pilosité postéro-dorsale quelque peu allongée chez le ♂. Fémurs II ayant deux courtes soies médianes antérieures et une plus longue postéro-apicale (♂ ♀); fémurs III ayant dans leur moitié basale une touffe antéro-ventrale de soies épineuses et dans leur moitié apicale une plage de cils serrés postéro-ventraux (♂).

Aile : les caractéristiques sont reproduites à la planche I, figure 1.

Abdomen ♂ : la segmentation du préabdomen caractérisée par une pilosité allongée sur les sternites et la face ventrale des tergites et l'absence de pigmentation; la segmentation du postabdomen asymétrique (Pl. II, fig. 4 et 5); la protubérance du neuvième tergite et les forceps ayant une longue pilosité frisée (Pl. III, fig. 6); l'appareil génital très distinct de celui de *S. fasciata*; édéage tubulaire et membraneux; paramères pointus (Pl. II, fig. 3). L'appareil génital de *S. fasciata* est reproduit à la planche IV, figure 8.

Longueur du corps : ♂, 12,5-13 mm; de l'aile : 12,5-13 mm; ♀, 9,5-10,5 mm; de l'aile : 10-10,5 mm.

Natal Museum :

Type. — 1 ♂ étiqueté : South Africa, Basutoland, Mamathes, 13-XI-1954 (C. JACOT GUILLARMOD).

Paratypes. — Même provenance, 6-XI-1954, 1 ♂; 13-XI-1954, 3 ♀ ♀; 14-XI-1954, 1 ♀ (C. JACOT GUILLARMOD).

Type ♂ et 3 paratypes ♀ ♀ au Natal Museum, Pietermaritzburg; un paratype ♂ au British Museum (Natural History), London; un autre paratype ♂ et un paratype ♀ à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

Nous dédions cette espèce au Dr. B. R. STUCKENBERG.

SCIOMYZINAE.

Genre *Graphomyzina* MACQUART.*Graphomyzina costata* VERBEKE.

Quelques caractères supplémentaires ont pu être notés d'après les spécimens du Natal Museum, les seuls qui nous soient parvenus depuis la description originale.

Description supplémentaire.

Front d'un jaune brunâtre, les orbites saupoudrés d'une pruinosité jaune; le triangle ocellaire noir mat, prolongé par une très mince strie grise jusqu'à la marge antérieure du front; occiput grisâtre. Face jaunâtre en dessous des antennes, blanchâtre dans la région péristomale; gênes avec une tache noire près de l'insertion des antennes. Troisième article antennaire brun foncé, 4 à 5 fois aussi long que les deux premiers articles réunis; ces derniers noirâtres; chète antennaire noirâtre, à villosité assez longue sur les deux faces. Palpes minces, styliformes, noirâtres dans la partie apicale.

Thorax d'un brun foncé; mesonotum, outre la ponctuation brune à la base des cils et des soies, avec deux stries médianes rapprochées et très nettes et une strie latérale plutôt discontinue; les espaces intermédiaires d'un brun gris clair. Les stries médianes prolongées sur la partie centrale du scutellum par une large bande brune. La partie supérieure des pleures également occupée par une large strie brune. Soies humérale et présuturale subégales.

Pattes : hanches antérieures d'un jaune clair, les autres d'un jaune grisâtre plus foncé, mais tous les trochanters d'un jaune clair. Fémurs antérieurs entièrement d'un noir luisant; fémurs médians et postérieurs noirâtres à la base et à l'apex, jaunâtres dans la partie médiane à médio-distale. Tibias et tarses antérieurs noirs, la base du tibia jaune; le dernier article des tarses noir chez le ♂, blanc chez la ♀. Les tibias médians et postérieurs jaunâtres, les postérieurs avec deux anneaux bruns plus ou moins étendus, un subbasal et un apical. Tarses II jaunâtres; les tarses III ayant le métatarse et une partie de l'article suivant blanchâtres; les autres articles noirâtres.

Aile à bord costal uniformément brun, excepté vers la base où il devient plus clair. Toutes les cellules occupées par de grandes taches blanches séparées par un réseau brun, dont l'extension augmente vers l'apex des cellules R_5 et R_6 ; l'extrémité de ces dernières blanchâtre. Les nervures transverses ombrées; la postérieure très légèrement coudée.

Abdomen grisâtre, les segments 2 à 4 garnis d'une tache médiane brune trapézoïforme, qui s'étend jusqu'à la marge postérieure; segments 2 à 5

ayant la marge postérieure étroitement blanchâtre et une bande brune latérale continue sur la face ventrale; hypopygium mâle brun à noirâtre luisant; sternites uniformément grisâtres.

Longueur du corps : ♂, 4 mm; ♀ : 5,5 mm.

Longueur de l'aile : ♂, 3,5 mm; ♀ : 4,5 mm.

Natal Museum :

South Africa, Natal, Giants Castle, 5.600 ft, IX-1921, 1 ♂ (B. & P. STUCKENBERG); Northern Rhodesia, near Monze, X-1959, 1 ♀.

TETANOCERINAE.

Genre *Ethiolimnia* VERBEKE.

(Pl. V.)

Ethiolimnia geniculata (LOEW).

(Pl. V, fig. 14.)

LOEW, 1862, Öfv. Kongl. Vet. Ak. Förh., 19, n° 1, p. 11.

Affinités. — Se rapproche de *E. platalea* par la constellation des taches de l'aile. Par l'absence de stries veloutées au mesonotum elle se range pourtant à côté de *E. lindneri* et espèces voisines.

Description supplémentaire (d'après le type ♂).

Front d'un jaune-rougeâtre mat (type) quelquefois nettement rougeâtre, avec deux taches allongées d'un rouge plus ou moins foncé situées entre l'œil et la base des antennes, se prolongeant plus ou moins sur les parafaciaux et couvertes d'une pruinosité argentée qui longe le bord de l'œil; ce dernier ovalaire-allongé. Bosse ocellaire noire; bande médiane frontale brunâtre à noirâtre, assez nettement enfoncée et rétrécie en dessous de la bosse ocellaire, puis relevée et élargie en avant comme dans *E. platalea*. Soies ocellaires fortes et longues, atteignant presque la marge antérieure du front. Face jaunâtre, à tache péristomale petite, brun noirâtre, rectangulaire (type) à subquadrangulaire, non prolongée vers le haut sur la crête médiane, qui est peu prononcée. Chétotaxie : 1 soie orbitale insérée au niveau des soies ocellaires. Soies *poc*, *vti* et *vte* fortes; une pilosité ocellaire bien distincte, quelques cils postoculaires alignés dans la partie supérieure de l'occiput.

Antennes jaunâtres; le deuxième article plus ou moins rembruni sur la tranche supérieure, subégal au troisième article; ce dernier légèrement (type) ou assez fortement rembruni au-delà de l'insertion du chète. Ce dernier jaune dans la partie basale épaissie, le reste blanc à villosité très courte et couchée. Trompe et palpes jaunâtres.

Mesonotum brun clair, avec deux stries longitudinales d'un bleu ou d'un jaune grisâtre, situées de part et d'autre de la ligne médiane et se prolongeant sur les côtés du scutellum; la dépression latérale à reflets chatoyants. Pleures également couverts d'une pruinosité d'un blanc chatoyant, laissant à découvert une large bande supérieure brunâtre. Chétotaxie bien développée, comme dans *E. lindneri* et espèces voisines, c'est-à-dire avec une soie présuturale forte et deux soies dorsocentrales. Une soie humérale, deux notopleurales, une supra-alaire, deux post-alaires et quatre scutellaires, toutes fortes. Sternopleure cilié, les cils supérieurs plus ou moins allongés.

Aile à membrane brune constellée de très nombreuses taches blanchâtres; leur étendue, leur forme et leur répartition de même que le réseau qui les sépare sont irréguliers, nettement moins rangés que dans les espèces du groupe *zumpti-platalea* (Pl. V, fig. 14, 15 et 16). La cellule costale occupée par 3 à 6 grandes taches foncées (type); le nombre de taches quelquefois réduit à 3 ou 4, par la fusion plus ou moins complète de plusieurs taches mineures; les espaces blanchâtres qui séparent les taches variant de 3 à 5. Toutes les autres cellules, à savoir les radiales 1 à 5, les costales, la discoïdale, la cubitale et l'anale sont constellées de taches blanchâtres à jaunâtres plus ou moins irrégulières sur fond brun ou grisâtre. La base de l'aile et la cellule basale (ou sixième radiale) plus claires; cette dernière maculée de 2 à 4 stries brunes, étroites. Base de la nervure R_{4+5} jaune, quelquefois aussi la base de M_{1+2} . Nervures transverses bordées de brun, la postérieure légèrement recourbée dans sa partie supérieure, peu ou non sinueuse (Pl. V, fig. 14).

Pattes brunâtres; les fémurs I et III d'un brun foncé dans la moitié basale, principalement sur la face extérieure; plus rarement aussi les fémurs II obscurcis; tous les fémurs pourvus d'un anneau apical noir étroit (*geniculata*).

Tibias d'un jaune clair, noircis vers l'apex. Tarses également clairs avec les trois derniers articles noirâtres (type); quelquefois seuls les deux derniers ou les quatre derniers articles noircis; dans tous les cas le noircissement débute fréquemment au milieu d'un article. Chétotaxie : fémurs I avec une série de soies dorsales courtes et quelques cils épaissis sur la face ventrale près de l'apex; fémurs II avec deux courtes soies antérieures; fémurs III avec deux soies dorsales préapicales et une double rangée d'épines ventrales; la série antérieure interrompue aux deux tiers basaux et réapparaissant souvent au tiers basal; la série postérieure plus développée, à épines plus longues mais irrégulières, atteignant le tiers basal; les deux séries moins développées chez la femelle.

Abdomen jaunâtre; les tergites 2 à 5 ayant leur marge latérale couverte d'une épaisse pruinosité blanchâtre (deux sexes), formant sur toute la longueur de l'abdomen une strie continue ventro-latérale; sternites blanchâtres à grisâtres. ♂ : cinquième tergite très court; les segments génitaux très épaissis et gonflés, un peu luisants; le neuvième tergite asymétrique, portant une protubérance pointue, située du côté gauche.

Longueur du corps : 5,5 mm; de l'aile : 5 mm.

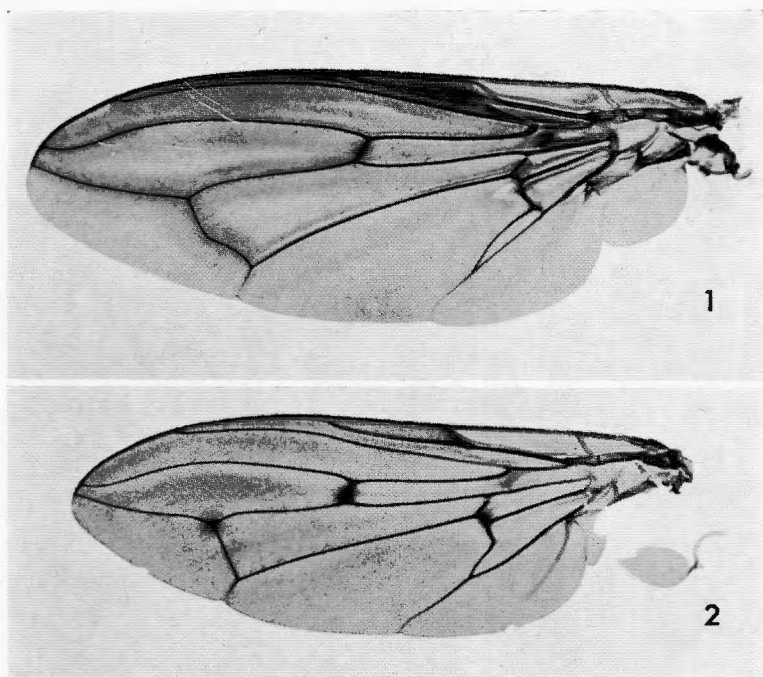
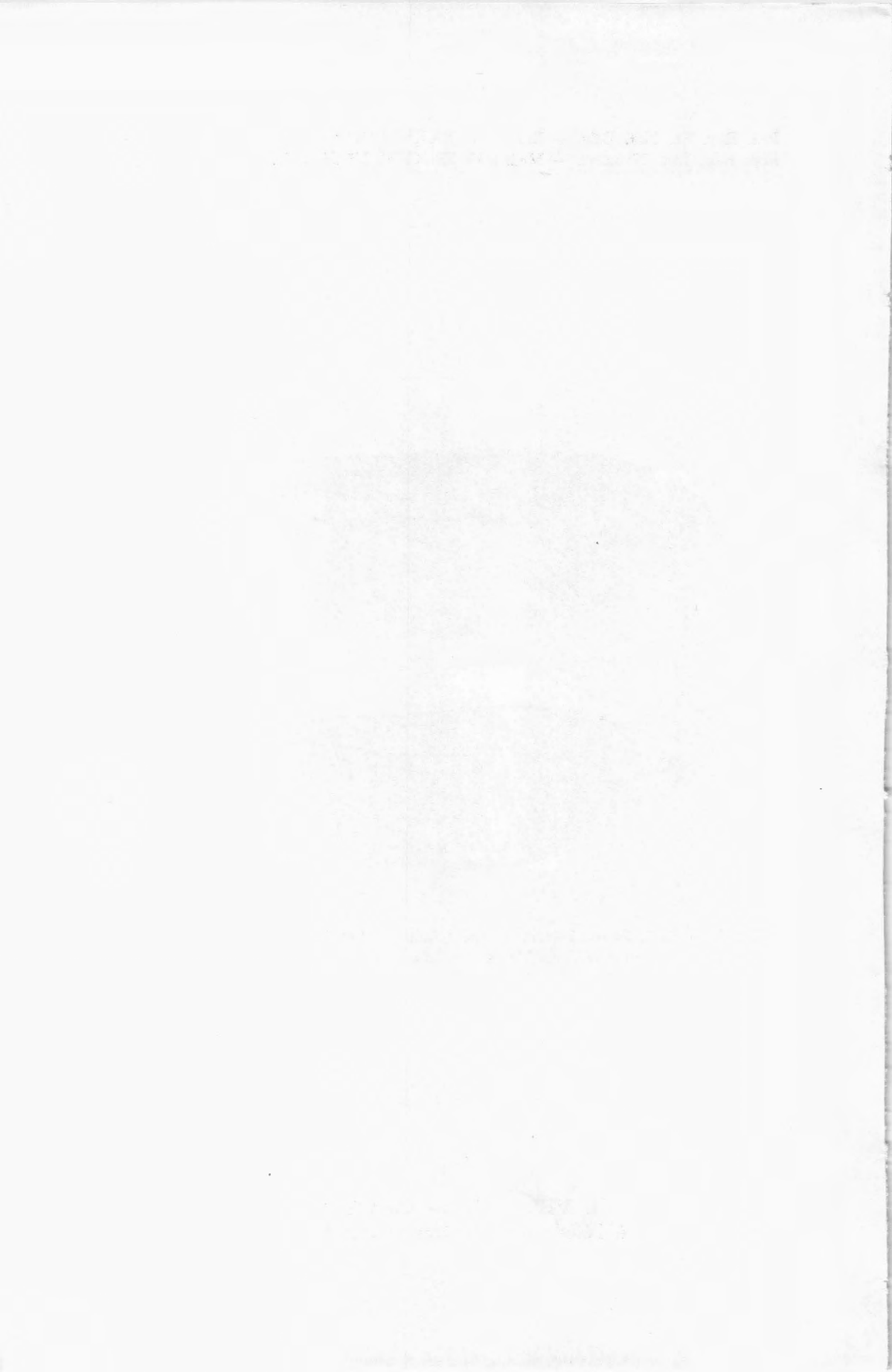


Fig. 1. — *Salticella stuckenbergi* n. sp., ♂, aile gauche (face supérieure) ($\times 7,5$).
Fig. 2. — *Salticella fasciata* MEIGEN, ♂, aile gauche (face supérieure) ($\times 10$).



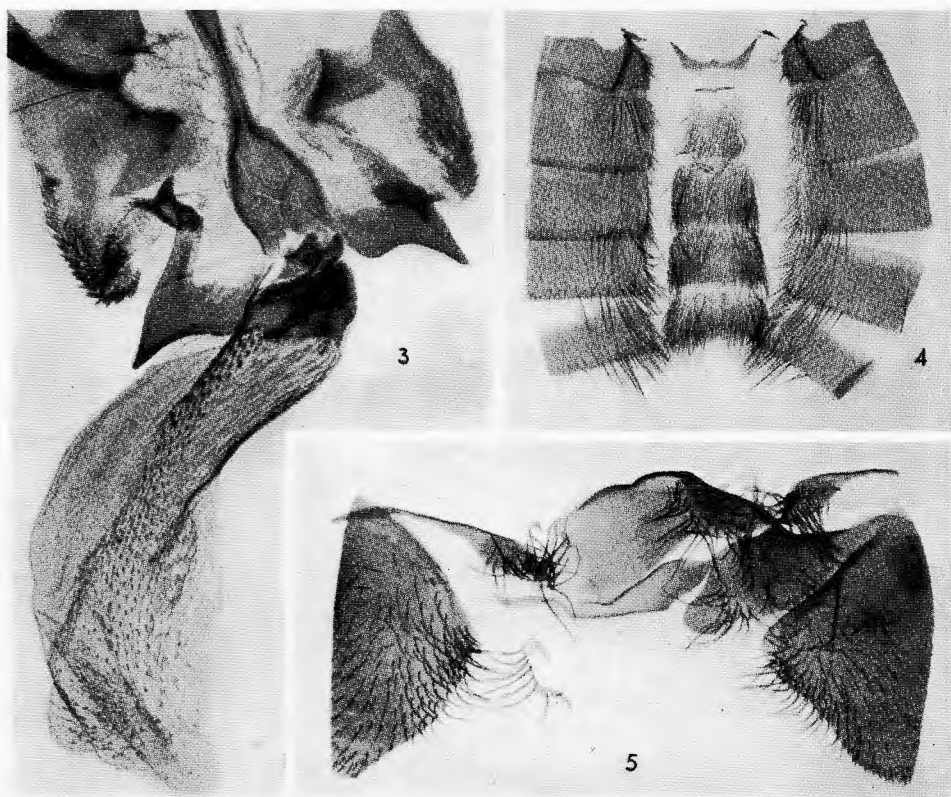


Fig. 3-5. — *Salticella stuckenbergi* n. sp., abdomen ♂; (3) appareil génital, édéage et paramères ($\times 45$); (4) praeabdomen, segments 1-5 ($\times 7,5$); (5) postabdomen, segments 6-8 ($\times 15$).

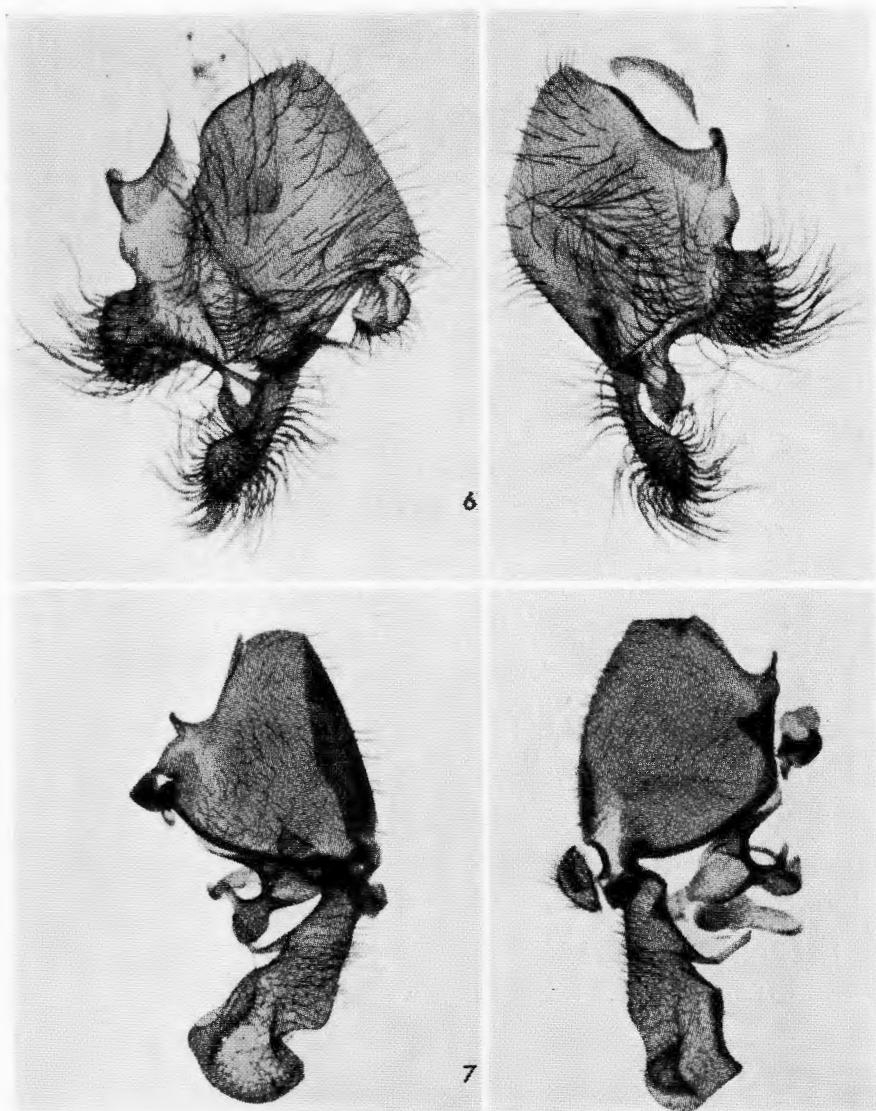
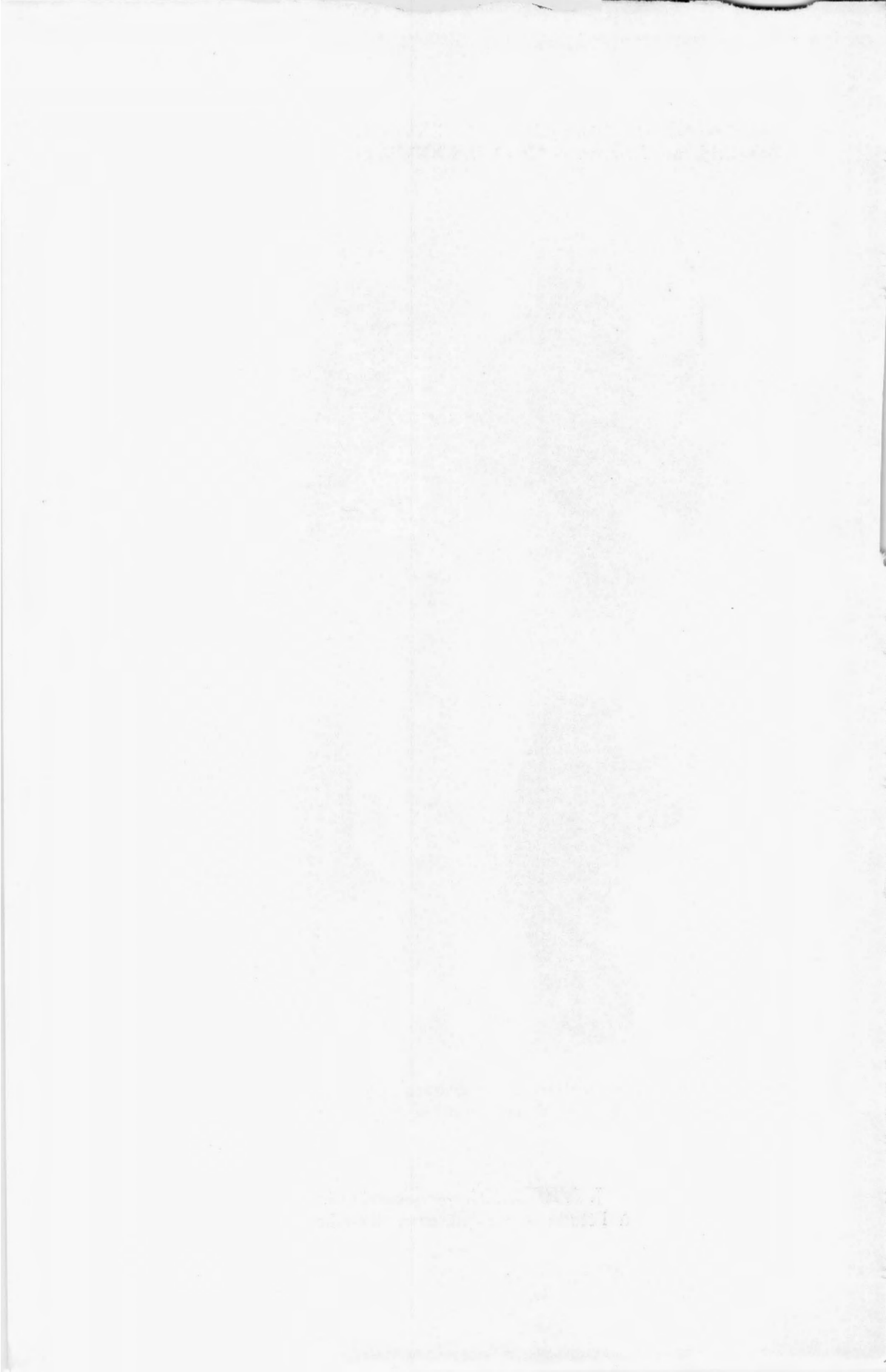


Fig. 6. — *Salticella stuckenbergi* n. sp., neuvième tergite, forceps et cerques ($\times 20$).
Fig. 7. — *Salticella fasciata* MEIGEN, neuvième tergite, forceps et cerques ($\times 20$).

J. VERBEKE. — Contribution
à l'étude des Diptères malacophages.



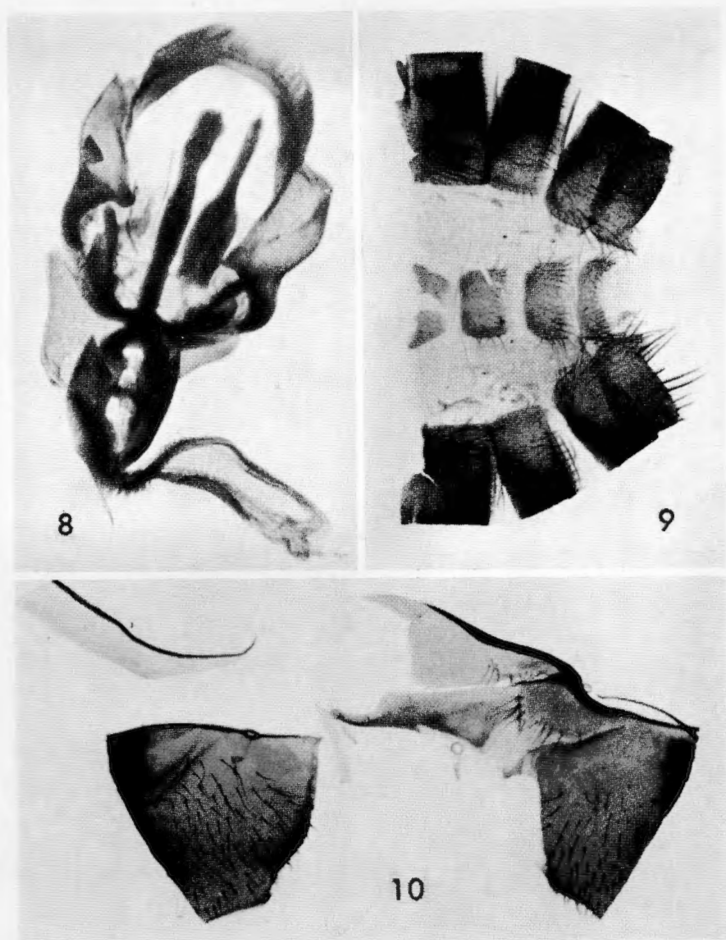
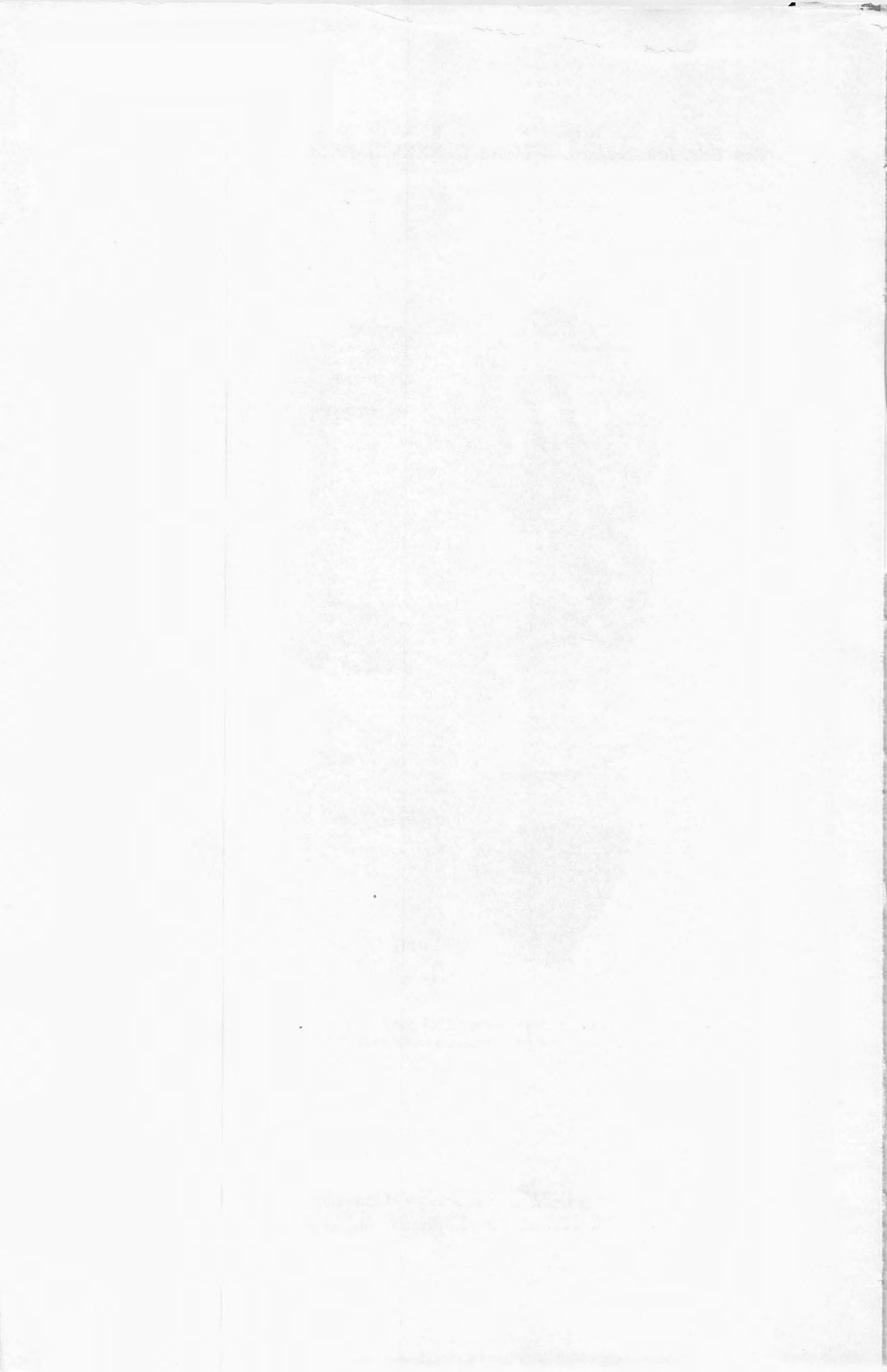


Fig. 8-10. — *Salticella fasciata* MEIGEN, abdomen ♂; (8) appareil génital, édéage et paramères ($\times 50$); (9) praeabdomen, segments 2-5 ($\times 10$); (10) postabdomen, segments 6-8 ($\times 25$).

J. VERBEKE. — Contribution
à l'étude des Diptères malacophages.



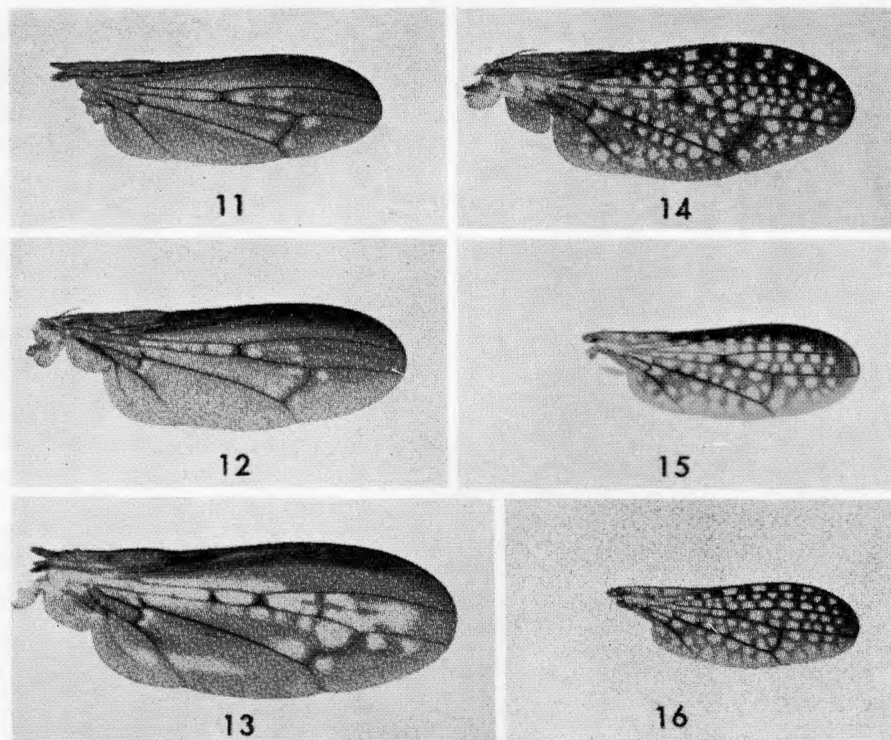


Fig. 11-16. — *Ethiolimnia* sp., aile droite, face supérieure ($\times 10$); (11) ♂, *E. brincki* VERBEKE; (12) ♂, *E. vanrosi* n. sp.; (13) ♀, *E. lindneri* VERBEKE; (14) ♂, *E. geniculata* LOEW; (15) ♂, *E. platalea* VERBEKE; (16) ♂, *E. zumpti* VERBEKE.

Natal Museum :

Witsands dunes, Cape Peninsula, 25/26-IX-1959, 6 ♂♂ + 3 ♀♀
(B. & P. STUCKENBERG).

Type ♂ conservé au Naturhistoriska Riksmuseum à Stockholm.

Ethiolimnia vanrosi n. sp.

(Pl. V, fig. 12.)

Se classe à côté de *E. brincki* VERBEKE. Elle se distingue pourtant de cette forme par l'hypopygium mâle fortement épaissi et les taches de l'aile plus nébuleuses. Comme *E. lindneri* elle se caractérise par la présence d'une forte soie présuturale et de deux soies dorsocentrales. Elle s'en distingue par sa nervure transverse postérieure moins sinueuse, la tache faciale noire plus réduite, ovalaire, et par la réduction des taches blanches dans l'aile, dont le bord antérieur est plus fortement enfumé que les autres parties (Pl. V, fig. 12). Chez *E. brincki*, il n'y a pas de soie présuturale et une seule dorsocentrale.

Description. — Front jaune sauf deux taches allongées un peu rougeâtres à l'avant; la bande médiane élargie en spatule, d'un brun foncé luisant, sa structure et la chetotaxie comme chez *E. lindneri*. La tache faciale noire allongée atteignant les 2/5 de la hauteur de la face, mais moins large et moins étendue que chez *E. brincki*.

Antenne comme dans *E. lindneri* avec pourtant le troisième article plus largement noirâtre. Chez *E. brincki* le troisième article antennaire est beaucoup plus allongé.

Mesonotum brun clair, avec une large bande foncée occupant toute la partie centrale et s'étendant sur toute la longueur; cette bande est composée d'une strie médiane noirâtre encadrée de deux stries d'un gris bleuâtre de même largeur et se prolongeant tous sur le scutellum. La chetotaxie identique à celle de *E. lindneri*; les deux soies dorsocentrales subégales. Les pleures également d'un bleu argenté, avec une forte soie sternopleurale. Cette soie est absente chez *E. brincki*.

Aile avec quelques taches blanchâtres diffuses dans les cellules basales, R_s , $1M_2$ et $2M_2$; ces dernières situées de part et d'autre de la nervure transverse postérieure; celle-ci très légèrement sinueuse. La cellule basale plus claire, entrecoupée de trois taches brunâtres. La membrane plus fortement rembrunie le long du bord costal et tout au long de R_{2+3} que dans les autres parties. La répartition des taches est illustrée par la planche V, figure 12. Chez *E. brincki* la nervure transverse postérieure n'est pas sinueuse.

Pattes jaunâtres; les fémurs I rembrunis sur les faces dorsale et antérieure; les fémurs II et III seulement sur la tranche dorsale dans la moitié apicale; les fémurs III en outre avec un anneau apical noir. L'apex des tibias I et les tarsi I noirâtres. Pattes II et III : tibias et les deux premiers articles des tarsi clairs; les trois derniers articles des tarsi noirâtres. Les fémurs antérieurs jaunâtres chez *E. brincki*. La pilosité des pattes bien développée; les spinules ventrales des fémurs III assez fortes et s'étendant sur presque toute la longueur, mais les deux rangées plus ou moins irrégulières et mêlées de cils. Quelques cils ventraux renforcés à l'apex des fémurs I.

Abdomen jaunâtre; les deux segments génitaux fortement gonflés, d'un jaune clair; cinquième tergite très court.

Longueur du corps : 6 mm; de l'aile : 5 mm.

Natal Museum :

Type. — 1 ♂, étiqueté : Clanwilliam Road, North of Gydo Pass, Ceres dist., W. Cape, 1-X-1959 (B. & P. STUCKENBERG).

Type déposé au Natal Museum, Pietermaritzburg.

Ethiolimnia zumpti VERBEKE.

(Pl. V, fig. 16.)

VERBEKE, 1956, Ann. Mus. Congo, Tervuren, Zool., 51, pp. 183-184, fig. 13.

Natal Museum :

Storms river Pass, Tsitsikama range, indigenous forest, E. Cape, 12/13-X-1959, 4 ♂♂ (B. & P. STUCKENBERG).

CLEF DES ESPÈCES ÉTHIOPIENNES DU GENRE *Ethiolimnia*.

1. — Mesonotum avec deux stries latérales postsuturales d'un noir velouté. Face dépourvue de tache luisante bien délimitée sous forme d'une plaque. ♂ : cerques modifiés, aplatis et élargis à l'apex. Aile constellée de taches blanches nombreuses et alignées, séparées par un réseau brun régulier. Soie présuturale présente. Petites espèces 2.
- Mesonotum dépourvu de stries noires veloutées. Face pourvue d'une tache plus ou moins étendue, luisante et bien délimitée. ♂ : cerques non modifiés. Aile ombrée ou constellée de taches plus irrégulières. Espèces plus grandes 3.

2. — Espèce entièrement noire, y compris les hanches, les trochanters et les fémurs. Aile : cellule costale avec 6-10 taches foncées sur fond clair; nervure transverse postérieure assez nettement courbée (Pl. V, fig. 16). Face largement noirâtre, luisant au-dessus de la bouche *E. zumpti* VERBEKE.
- Espèce de teinte brunâtre, ayant les pattes en grande partie jaunâtres, avec un anneau apical brun aux fémurs. Aile : cellule costale brune, dépourvue de taches; nervure transverse postérieure moins courbée (Pl. V, fig. 15). Face obscurcie par une ombre noirâtre qui occupe la crête médiane *E. platalea* VERBEKE.
3. — Aile constellée de taches blanches nombreuses mais plus ou moins irrégulières, séparées par un réseau brun très foncé, surtout le long de la costale où les taches brunes sont plus larges que les espaces qui les séparent; nervures transverses largement ombrées (Pl. V, fig. 14). Soie présuturale présente, forte; deux soies dorsocentrales préscutellaires. Fémurs et tibias avec un anneau apical noir plus ou moins distinct. Tache faciale très petite à nulle. Hypopygium mâle avec une protubérance asymétrique pointue *E. geniculata* LOEW.
- Aile uniformément rembrunie avec quelques taches claires plus ou moins nettes ou diffuses, situées de part et d'autre des nervures transverses et dans les cellules apicales. Tache faciale plus étendue. Soie présuturale présente ou absente 4.
4. — Soie présuturale absente. Une seule soie dorsocentrale postsuturale. Aile sans taches blanches près de la nervure anale. Nervure transverse postérieure non sinueuse, à peu près rectiligne. Nervure transverse antérieure non doublée (Pl. V, fig. 11). Tache faciale très grande, quadrangulaire. Thorax brun avec une large bande médiane noirâtre qui se prolonge sur le scutellum. Fémurs I et III entièrement jaunâtres, sauf l'extrême apex. Hypopygium mâle sans protubérance asymétrique *E. brincki* VERBEKE.
- Soie présuturale présente; deux soies dorsocentrales postsuturales. Tache faciale moins étendue. Mesonotum avec deux stries longitudinales bleuâtres. Hypopygium mâle avec ou sans protubérance asymétrique 5.
5. — Aile avec une tache blanche allongée de part et d'autre de la nervure anale. Cellule R_5 presque entièrement occupée de taches claires. Nervure transverse postérieure (*m-cu*) très sinueuse. Nervure transverse antérieure (*r-m*) doublée d'une seconde nervure vestigiale (Pl. V, fig. 13). Tache faciale en forme de V. Fémurs postérieurs d'un brun foncé avec un anneau subapical jaune et l'apex noir. Hypopygium mâle avec une bosse unilatérale située du côté gauche *E. lindneri* VERBEKE (1).

(1) Description préliminaire.

- Aile sans tache blanche de part et d'autre de la nervure anale, très semblable à celle de *E. brincki*. Cellule R_5 presque entièrement foncée. Nervure transverse postérieure peu sinueuse. Nervure transverse antérieure non doublée (Pl. V, fig. 12). Tache faciale ovulaire. Une soie sternopleurale assez forte. Fémurs postérieurs jaunâtres, ayant la tranche supérieure brune et l'apex noirâtre. Fémurs antérieurs d'un brun luisant sur la face externe. Hypopygium mâle sans protubérance asymétrique *E. vanrosi* n. sp.

SEPEDONINAE.

Genre *Sepedomyia* VERBEKE.

Sepedomyia alaotra n. sp.

♀ : Espèce vicariante de *Sepedomyia nasuta* VERBEKE, dont elle se distingue aussitôt par la présence de deux grandes taches frontales d'un jaune-mat, ayant leur partie interne plus foncée, donnant lieu à deux taches brunâtres plus petites mais d'extension très variable. Elle se caractérise en outre par le troisième article antennaire plus court, entièrement brun foncé, par la teinte générale d'un rouge foncé, les fémurs I et III, l'abdomen, la lunule et la face plus ou moins tachetés d'un rouge écarlate et par la face non saillante ni rétrécie, non allongée en museau.

Œil plus large et moins allongé que dans *S. nasuta*; les pattes antérieures et postérieures ayant les tibias et les tarses d'un brun foncé; les épines ventrales des fémurs II et III nettement moins longues que dans *S. nasuta*. La membrane de l'aile plus fortement jaunie, l'apex nettement enfumé et les nervures transverses légèrement ombrées. La soie présuturale entièrement réduite, comme dans *S. nasuta* ♀.

Le deuxième article antennaire en grande partie brunâtre, la base jaunâtre; le troisième article antennaire relativement court, à bord supérieur nettement convexe, non allongé en pointe aiguë à l'apex, comme c'est le cas chez *S. nasuta*; l'apex des palpes un peu aplati. Le mesonotum offrant une légère bosse antérieure, dépourvue de stries. Les fémurs médians portant une seule soie médiane, parfois une deuxième réduite.

Longueur du corps : 7-7,5 mm; de l'aile : 6-6,5 mm.

Natal Museum :

Type. — 1 ♀ étiquetée : Madagascar, Alaotra (Stat. Agric.), dct Ambatondrazaka, 24-XII-1957 (B. STUCKENBERG). Paratype, 1 ♀, même provenance, même date.

Type déposé au Museum National d'Histoire Naturelle, Paris; paratype au Natal Museum.

Genre *Sepedon* LATREILLE.Sous-genre *Parasepedon* VERBEKE.*Sepedon* (*Parasepedon*) *ituriensis* VERBEKE.

Cette espèce, vicariante de *S. (P.) testacea* LOEW, se distingue comme celle-ci de toutes les autres espèces éthiopiennes, par la présence de deux soies notopleurales dont l'antérieure plus ou moins réduite; dans l'espèce qui nous occupe la réduction de cette dernière soie est assez forte.

S. (P.) ituriensis se distingue de *S. (P.) testacea* par la teinte brune du front, les taches frontales rétrécies, les sillons frontaux plus enfoncés et plus fortement marqués, le mesonotum gris brunâtre, l'abdomen brun ayant l'extrême marge postérieure des tergites 2 à 4 claire et les pattes d'un jaune paille dans la partie basale; les fémurs III dépourvus de soie dorsale.

Natal Museum :

South Africa, Natal, near Montebello, IX-1961, 1 ♀ (B. & P. STUCKENBERG).

Sepedon (*Parasepedon*) *iris* VERBEKE.

Natal Museum :

Portuguese East Africa, Luabo, Lower Zambesi River, VIII-1957, 1 ♀ (P. J. USHER).

Sepedon (*Parasepedon*) *senegalensis* MACQUART.

Natal Museum :

Northern Rhodesia, near Monze, X-1959, 1 ♀.

Naturhistorisches Museum, Wien :

Congo, Katanga, Albertville, 1-IX-1931, 1 ♂.

Sepedon (*Parasepedon*) *testacea* LOEW.

Naturhistorisches Museum, Wien :

South Africa, Cape prov., Port Elisabeth, 1-X-1895, 1 ♂ (Dr. BRAUNS).
Tanganika, Katona, Arusha-Ju, X-1905, 1 ♂.

Sepedon (*Parasepedon*) *trochanterina* VERBEKE.

Naturhistorisches Museum, Wien :

Kenya, 1910, 1 ♂ (GOTSCH).

Sepedon (*Parasepedon*) *ophiolimnes* STEYSKAL.

Naturhistorisches Museum, Wien :

Abyssinia, Dire-Daua, 19-XI-1911, 1 ♂, 2 ♀♀ (KOVACS).

Sepedon (*Parasepedon*) *ruficeps* BECKER.

Naturhistorisches Museum, Wien :

Tanganika, Katona, Mto-ja-kifaru, 1 ♀.

Musée royal de l'Afrique Centrale :

Congo, Katanga, Elisabethville, XII-1956, 1 ♀ (C. SEYDEL); Kasongo, VIII-1959, 2 ♂♂ (P. BENOIT). Tchad, distr. Kanem, N'Gouri, IX-1958, 1 ♂ (P. RENAUD).

Sepedon (*Parasepedon*) *trichroscelis* SPEISER.

Natal Museum :

Portuguese East Africa, Luabo, Lower Zambesi River, X-1957, 1 ♀ (P. J. USHER). South Africa, Bechuanaland, Tsotsoroga Pan, IX-1958, 1 ♂. South Africa, Natal, Giants Castle, 3.600 ft, IX-1961, 1 ♂ (B. & P. STUCKENBERG).

Musée royal de l'Afrique Centrale :

Congo, Katanga, Kasongo, VIII-1959, 16 ♂♂, 6 ♀♀ (P. BENOIT).

Sepedon (*Parasepedon*) *lippensi* VERBEKE.

Naturhistorisches Museum, Wien :

Tanganika, Katona, Arusha-Ju, X-1905, 1 ♂.

Sepedon (*Parasepedon*) *saegeri* VERBEKE.

Natal Museum :

Portuguese East Africa, Gorongoza Mountain, Manica-Sofala dist.,
1.200 m, montane forest, IX-1957, 1 ♂ (B. STUCKENBERG).

Naturhistorisches Museum, Wien :

Kenya, Nairobi, VII-1930, 1 ♂, 1 ♀ (VAN SOMEREN).

Sepedon (*Parasepedon*) *ruhengeriensis* VERBEKE.

Natal Museum :

Portuguese East Africa, Marrômeu, Lower Zambesi River, XI-1957,
1 ♀ (P. J. USHER).

RÉSUMÉ.

L'auteur décrit trois espèces nouvelles, à savoir : *Salticella stuckenbergi* n. sp., *Ethiolimnia vanrosi* n. sp. et *Sepedomyia alaoira* n. sp.; les deux premières provenant de l'Afrique du Sud, la dernière de Madagascar. Il donne en outre des descriptions supplémentaires de quelques *Sciomyzinae*, *Tetanocerinae* et *Sepedoninae* éthiopiens et une clef dichotomique du genre *Ethiolimnia* (*Tetanocerinae*).

Salticella stuckenbergi n. sp. est la seconde espèce, actuellement connue, du genre *Salticella*, compte tenu du fait que les diverses formes paléarctiques, décrites jusqu'à présent, ne constituent qu'une seule espèce. Le genre *Salticella* (sous-famille *Salticellinae*) est signalé ici pour la première fois de la région éthiopienne.

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX

ET

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

LOEW, H.

1862. *Bidrag till k annedomen om Afrikas Diptera*. ( fvers. Kongl. Vet. Akad. F rhandl., 19, n  1, p. 11, Stockholm.)

MEIGEN, J. W.

1830. *Systematische Beschreibung der bekannten Europ ischen zweifl glichen Insekten* (T. VI, S. 3.)

SACK, P.

1939. *Sciomyzidae*, in LINDNER, *Die Fliegen der Palaearktischen Region*, (Lief. 125, S. 1-48, Taf. I-IV; Lief. 129, S. 49-87, 23 fig.)

SOOS, A.

1958. *Angaben  ber die Flugzeit und die Generationzahl der Sciomyziden (Diptera)*. (Acta Entomol. Mus. Nat. Pragae, XXXII, 493, pp. 101-150, 5 Abb., 1 tab.)

STEYSKAL, G. & VERBEKE, J.

1956. *Sepedoninae (Sciomyzidae, Diptera) from Africa and Southern Arabia*. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., t. XXXII, n  7, pp. 1-14, 12 fig.)

VERBEKE, J.

1950. *Sciomyzidae (Diptera Cyclorrhapha)*. (Expl. Parc. Nat. Albert, Miss. G. F. DE WITTE, 1933-35, fasc. 66, pp. 1-97, 80 fig.)

1956. *Contribution   l' tude de la faune entomologique du Ruanda-Urundi (Mission P. BASILEWSKY, 1953), CV : Diptera Micropezidae, Sciomyzidae et Psilidae*. (Ann. Mus. Congo, Tervuren, in-8 , Zool. 51, pp. 475-488, 16 fig.)

1961. *Sciomyzidae (Diptera Brachycera Malacophaga)*. (Expl. Parc Nat. Upemba, Miss. G. F. DE WITTE, 1946-49, fasc. 61, pp. 1-37, 25 fig.)

1962. *Sciomyzidae africains (Diptera)*. (Ergebnisse der Forschungsreise Lindner 1958-1959. Stuttgarter Beitr. zur. Naturkunde, N  93, 3 fig.)

1962. *Sciomyzidae Sepedoninae (Diptera Brachycera)*. (Expl. Parc Nat. de la Garamba, Miss. H. DE SAEGER, 1946-49, fasc. 39 (3), pp. 51-86, 24 fig. (sous presse.)